

**COMMUNE D'UCCLE**  
Monsieur M. COOLS  
Echevin de l'Urbanisme  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 UCCLE

V/Réf. : U12/234  
N/Réf. : AVL/ah/UCL-2.100/s518  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Rue de Stalle, 56. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'une maison unifamiliale.  
(Correspondant : M. Ph. Dutranoix)

En réponse à votre courrier du 30 mars 2012 sous référence, réceptionné le 3 avril dernier, nous vous communiquons l'avis favorable émis par notre Assemblée en sa séance du 18 avril 2012, concernant l'objet mentionné sous rubrique.

Le dossier concerne la transformation d'une maison unifamiliale située en face de la chapelle de Notre-Dame des Affligés et comprise dans la zone de protection du parc Raspail. La demande vise l'aménagement de deux entrées séparées, l'une donnant accès au cabinet dentaire et l'autre au logement, respectivement prévues en façades avant et latérale. L'espace de vie situé au rez-de-chaussée serait agrandi par l'ajout d'une annexe sur toute la largeur de la maison.

La Commission observe que, bien que situés à proximité de deux biens classés, les travaux proposés ne modifieront pas leur contexte. Elle ne s'oppose donc pas à la présente demande. Celle-ci répond d'ailleurs aux remarques formulées le 9/11/2011 par la CRMS sur une première mouture de projet d'extension, plus interventionniste que celle proposée actuellement.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. : M. S. PLOMPEN / A.A.T.L. – D.U. : M. M. BRIARD